TABLE TACTIQUE n°13
12 Mars 2019
EHPAD Les Murs à Pêches
Montreuil
14h00 / 17h00

TERRITOIRE
93 SUD-OUEST

CNSA
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

ars
Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Fondation Santé Service
Accompagne et soigne à domicile

MAIA
Seine-Saint-Denis Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées

Merci à M. Thouvenot et à l'équipe de l'EHPAD des Murs à Pêches de nous accueillir.

Il sera possible de visiter l'établissement à la fin de la réunion.

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées

Tour de table

Merci de vous présenter
ainsi que l'établissement, la commune,
le service, la structure (…)
que vous représentez.

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

Ordre du jour Table Tactique n°13

Proposition de validation du compte-rendu de la Table de Concertation Tactique n°12

1. Analyser

Bilan MAIA Sud-Ouest et vision action départementale MAIA en 2018
Retour sur le Groupe de Travail « Coordination gérontologique communale »
Point d'étape et avancement du groupe de travail départemental « référentiel des droits »

2. Suivre/Participer

Convergence des dispositifs d'appui à la coordination : quelles attentes des acteurs ?
Filière Gériatrique portée par l'Hôpital de Montreuil
- **Lancement de la formation « Repér'âge »**
- **Lancement d'une dynamique de travail sur la question « quelles réponses aux urgences chez la personne âgée »?**

Déploiement du site maillage93.org
Point d'information sur les CPTS

3. Divers

Questions diverses
Dates et prochains évènements à retenir

1. Analyser

- ✓ Bilan MAIA Sud-Ouest et vision action départementale MAIA en 2018
- ✓ Retour sur le Groupe de Travail « Coordination gérontologique communale »
- ✓ Point d'étape et avancement du groupe de travail départemental « référentiel des droits »

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

Quelques travaux réalisés sur le territoire en 2018 : outils, événement, formation…

Gestion de cas / Guichet Intégré / Concertation

2018 T1	2018 T2	2018 T3	2018 T4
TCS TCT	TCT	TCT	TCS TCT

100

Atlas

12 Avril

30/3 Formation Connaissance de l'offre SO

Prévention de la maltraitance à domicile

Début Formation Filière CHI AG

Début Groupe de Réflexion Coordo Géronto Communale

Poursuite Groupe de Travail « Référentiel des droits » + recrutement Stagiaire M2

Peuplement du ROR / Maillage

Gestion de cas obtention DIU (2ème GC)

Gestion de cas formation DIU (3ème GC)

Remplacement CDD

Pilote suite et fin formation EHESP

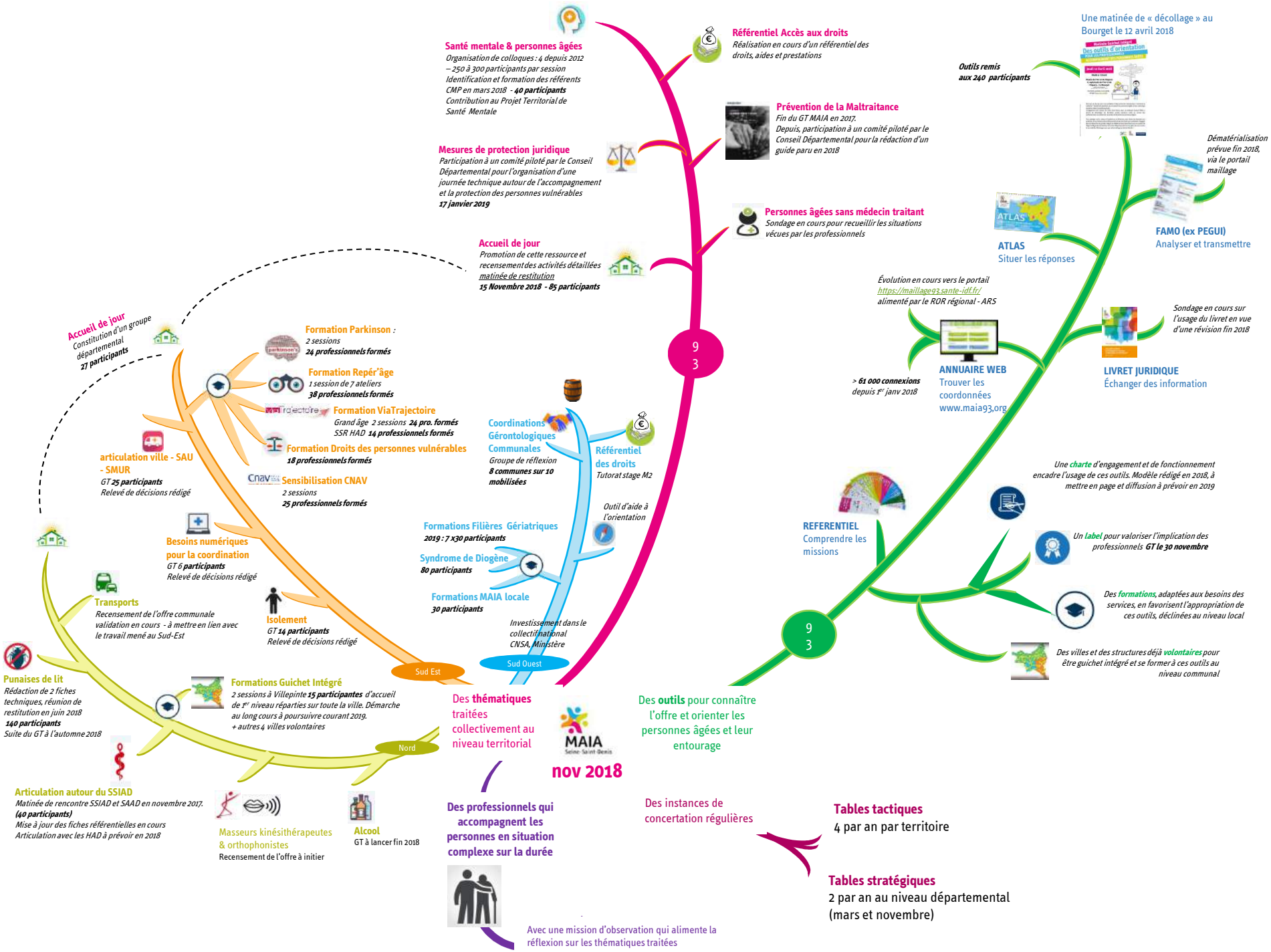
Santé mentale & personnes âgées
Organisation de colloques : 4 depuis 2012 – 250 à 300 participants par session
Identification et formation des référents CMP en mars 2018 - 40 participants
Contribution au Projet Territorial de Santé Mentale
Mesures de protection juridique
Participation à un comité piloté par le Conseil Départemental pour l'organisation d'une journée technique autour de l'accompagnement et la protection des personnes vulnérables
17 janvier 2019
Accueil de jour
Promotion de cette ressource et recensement des activités détaillées
matinée de restitution
15 Novembre 2018 - 85 participants
Référentiel Accès aux droits
Réalisation en cours d'un référentiel des droits, aides et prestations
Prévention de la Maltraitance
Fin du GT MAIA en 2017.
Depuis, participation à un comité piloté par le Conseil Départemental pour la rédaction d'un guide paru en 2018
Personnes âgées sans médecin traitant
Sondage en cours pour recueillir les situations vécues par les professionnels
93
Une matinée de « décollage » au Bourget le 12 avril 2018
Outils remis aux 240 participants
Dématérialisation prévue fin 2018, via le portail maillage
FAMO (ex PEGUI)
Analyser et transmettre
ATLAS
Situer les réponses
Évolution en cours vers le portail https://maillage93.sante-idf.fr/ alimenté par le ROR régional - ARS
ANNUAIRE WEB
Trouver les coordonnées
www.maia93.org
> 61 000 connexions depuis 1er janv 2018
Sondage en cours sur l'usage du livret en vue d'une révision fin 2018
LIVRET JURIDIQUE
Échanger des information
Une charte d'engagement et de fonctionnement encadre l'usage de ces outils. Modèle rédigé en 2018, à mettre en page et diffusion à prévoir en 2019
REFERENTIEL
Comprendre les missions
Un label pour valoriser l'implication des professionnels GT le 30 novembre
Des formations, adaptées aux besoins des services, en favorisent l'appropriation de ces outils, déclinées au niveau local
Des villes et des structures déjà volontaires pour être guichet intégré et se former à ces outils au niveau communal
93
Des outils pour connaître l'offre et orienter les personnes âgées et leur entourage
Accueil de jour
Constitution d'un groupe départemental
27 participants
Formation Parkinson :
2 sessions
24 professionnels formés
Formation Repér'âge
1 session de 7 ateliers
38 professionnels formés
Formation ViaTrajectoire
Grand âge 2 sessions 24 pro. formés
SSR HAD 14 professionnels formés
Formation Droits des personnes vulnérables
18 professionnels formés
Sensibilisation CNAV
2 sessions
25 professionnels formés
Coordinations Gérontologiques Communales
Groupe de réflexion
8 communes sur 10 mobilisées
Référentiel des droits
Tutorat stage M2
Outil d'aide à l'orientation
Formations Filières Gériatriques
2019 : 7 x30 participants
Syndrome de Diogène
80 participants
Formations MAIA locale
30 participants
Investissement dans le collectif national CNSA, Ministère
Sud Ouest
Sud Est
Nord
articulation ville - SAU - SMUR
GT 25 participants
Relevé de décisions rédigé
Besoins numériques pour la coordination
GT 6 participants
Relevé de décisions rédigé
Transports
Recensement de l'offre communale
validation en cours - à mettre en lien avec le travail mené au Sud-Est
Isolement
GT 14 participants
Relevé de décisions rédigé
Punaises de lit
Rédaction de 2 fiches techniques, réunion de restitution en juin 2018
140 participants
Suite du GT à l'automne 2018
Formations Guichet Intégré
2 sessions à Villepinte 15 participantes d'accueil de 1er niveau réparties sur toute la ville. Démarche au long cours à poursuivre courant 2019.
+ autres 4 villes volontaires
Des thématiques traitées collectivement au niveau territorial
MAIA Seine Saint-Denis
nov 2018
Articulation autour du SSIAD
Matinée de rencontre SSIAD et SAAD en novembre 2017.
(40 participants)
Mise à jour des fiches référentielles en cours
Articulation avec les HAD à prévoir en 2018
Masseurs kinésithérapeutes & orthophonistes
Recensement de l'offre à initier
Alcool
GT à lancer fin 2018
Des professionnels qui accompagnent les personnes en situation complexe sur la durée
Avec une mission d'observation qui alimente la réflexion sur les thématiques traitées
Des instances de concertation régulières
Tables tactiques
4 par an par territoire
Tables stratégiques
2 par an au niveau départemental (mars et novembre)

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

1.2 Groupe de réflexion sur les coordinations gérontologiques communales (validé en TCT n° 10, Juin 2018)

Rappel du contexte :

- Géronto-croissance = besoins de coordination accrus
- Constat d'organisations hétérogènes, évolution et devenir des CLIC
- Réflexion du CD 93 sur la mise en œuvre de sa compétence gérontologique (projet d'expérimentation du soutien aux coordinations gérontologiques communales sur le bassin Nord-Est)

Lancement en Septembre 2018 avec depuis trois groupes de réflexion (Les Lilas, Bondy, Romainville, prochain à Noisy-le-Sec en Avril 2019)

Co-animation du groupe de réflexion avec le Service Population Âgée du Conseil Départemental de Seine Saint-Denis

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

1.2 Groupe de réflexion sur les coordinations gérontologiques communales (validé en TCT n° 10, Juin 2018)

Situation à ce jour :

- Engagement des communes (8/10 représentées, 1 excusée (recrutement en cours), 1 en cours de mobilisation)
- Contexte d'évolution des organisations (fermeture du CLIC de Bondy, création d'une coordination gérontologique à Noisy-le-Sec, mouvements de professionnels sur des communes, projet du CD…)
- Co-construction d'un outil d'auto-analyse des organisations actuelles
- Objectif : valider les « invariants d'une CGC », identifier des besoins spécifiques, faciliter l'appropriation des outils existants, travailler au niveau communal au déploiement d'un fonctionnement en Guichet Intégré.

Prochain Groupe le 11 Avril 2019

Démarche départementale en cours

1.3 Quelles aides ? quand ? Comment ? : référentiel des droits et prestations différenciées

Version départementale Février 2019

MAIA

Référentiel / Guide pratique d'accompagnement dans l'accès aux droits des personnes âgées en perte d'autonomie

recrutement d'une stagiaire M2 Julie HAOREAU (temps de travail dédié + sujet de mémoire)

Objectif

Le référentiel a pour objectif de **différencier les droits et prestations → de rendre l'orientation et le déclenchement opérationnels.** Il vise à définir plus précisément quand et pour qui ouvrir des droits

Nombre d'ateliers

- **7 groupes de travail départementaux** (depuis sept. 2017 le dernier en Janvier 2019)
- **1 phase test de 3 mois à engager** (professionnels testeurs volontaires)

Démarche

Situation à ce jour : Choix d'évoluer vers un document dématérialisé + outils de présentation
Volonté d'être synthétique + renvoi vers informations officielles disponibles en ligne
Sensibilisation sur les spécificités du département

- Les 50 fiches ont été élaborées lors de groupes de travail MAIA réunissant des professionnels de la Seine Saint Denis qui ont ainsi participé à se définir eux-mêmes à partir de leur cadre juridique, mais également au regard de leur pratique. Chaque fiche a été validée par un acteur représentant la structure décrite et par sa tutelle.
- Cet outil est évolutif

Démarche départementale en cours

1.3

Quelles aides ? quand ? Comment ? : référentiel des droits et prestations différenciées

Typologie des droits en lien avec le Référentiel des missions

Demande du terrain de classer les structures dans une logique de parcours, Projet d'équiper les acteurs avec une version départementale validée courant **2019**

de l'accompagnement à la vie sociale
- CCAS
- Mandataire judiciaire
- Service social départe
- Service social CRAMIF

6. Mesures protection

de l'aide et du soin à domicile (évaluateurs & opérateurs)
- EMS APA
- ESA
- Évaluateur Caisses de retraite
- HAD
- IDEL
- Médecin traitant
- Plateforme d'accompagnement et de répit
- SAAD
- SSIAD

4. vie quotidienne

5. Proche aidant

7. transports

de l'accompagnement de la complexité
- CLIC
- Équipe Mobile de Gériatrie Externe
- Équipe Mobile Géronto-Psychiatrie
- Équipe Mobile Psychiatrie Précarité
- Gestion de cas
- Réseau de santé cancer/maladies chroniques graves/précarité
- Réseau de santé gérontologique
- Réseau de santé soins palliatifs

2. santé

de la prise en charge en établissement de santé
- Consultation mémoire
- EMG
- HDJ diagnostic
- HDJ SSR
- Service social hospitalier
- SSR gériatrique
- SSR polyvalent
- UCC
- UGA
- USLD

1. logement

de l'accueil et l'hébergement des personnes âgées
- Accueil de jour
- EHPAD
- Hébergement temporaire
- PASA
- Résidence Autonomie
- UHR

1.3

Quelles aides ? quand ? Comment ? : Structuration du référentiel des droits et prestations différenciées

Tableau récapitulatif : Points de vigilance et critères d'éligibilité aides relatives au logement

	Non cumulable avec	Avoir déposé un dossier demande d'	Récupération sur succes	Divers	Age	Ressources	Résidence	Logement	Motif des travaux	Montant des travaux	Divers
Aide aux propriétaires occupants				Ne pas avoir démarré les travaux		x		x	x	x	Ne pas avoir bénéficié d'un prêt à taux zéro dans les 5 ans
Aide Sociale à l'Hébergement			x	Demande à faire dans les 2 mois suivant l'entrée en institution	≥65 ans	x	x				Age minimal réduit à 60 ans en cas d'inaptitude au travail
Aides techniques complémentaires		ADPA ou Aide caisse de retraite			≥ 60 ans	x					
Allocation Personnalisée au Logement	ALS ALF					x	x	x			
Auto-Réhabilitation Accompagnée				L'artisan doit être reconnu par l'ANAH et avoir suivi une formation spécifique. La personne s'engage à habiter le logement en tant que résidence principale pendant au moins 6 ans après la fin des travaux.		x		x			
Diagostic Bien chez moi					≥ 75ans						Etre affilié à une caisse de retraite complémentaire adhérente à l'AGIRRC ARRCO
Eau sociale Eau solidaire							x				Etre abonné au service de l'eau ou habiter en immeuble collectif et payer l'eau dans les charges / Factures d'eau excédant 3% des ressources du foyer / Avoir une consommation annuelle adaptée à la consommation de la famille
Fond de Solidarité Energie				Factures EDF et ENGIE uniquement		x	x				
Fond de Solidarité Logement				Loyer et les charges en corrélation avec le niveau de ressources.		x	x				Avoir bénéficié d'une évaluation sociale
Fond de Solidarité précarité Efficacité Energétique				Factures EDF et ENGIE uniquement		x	x				

DOCUMENT DE TRAVAIL

1.3

Quelles aides ? quand ? Comment ? : Structuration d'une fiche référentiel des droits et prestations

Fonds de Solidarité Energie (FSE)

	Aide financière	Cette aide est attribuée pour le paiement des impayés d'énergie et permet aux ménages qui éprouvent des difficultés à s'acquitter de leur facture de gaz ou d'électricité. Dispositif inclus au sein du FSL, le FSE peut être complété par le FSEE.
	Cette aide ne peut être attribuée que pour des factures des opérateurs EDF et ENGIE.	

Décision / Gestion	Service ressource en cas de besoin	A contacter pour un recours
Conseil départemental / CCAS	CCAS	Président du conseil départemental (recours administratif) Tribunal administratif (recours contentieux)

	Résidence	Etre résident de la ville ou du territoire concerné
	Ressources	Selon barème du FSL
	Montant	200 euros par an maximum (550 euros dans des situations particulières)
	Information : Impayés de factures (électricité ou gaz, eau) : quelles conséquences ? | service-public.fr	
	Délai	2 mois
	Durée	1 an
	Renouvelable	Oui

Certains éléments peuvent pondérer les critères du barème et notamment : la situation de santé des personnes vivant au foyer, les caractéristiques du logement, la présence d'enfants / de personnes âgées / de personnes handicapées / l'existence d'un risque de coupure d'énergie.

Pour connaître les pièces justificatives nécessaires, cliquez-ici.

ENT DE TRAVAIL

« Parcours de santé, parcours de droits » : première ébauche

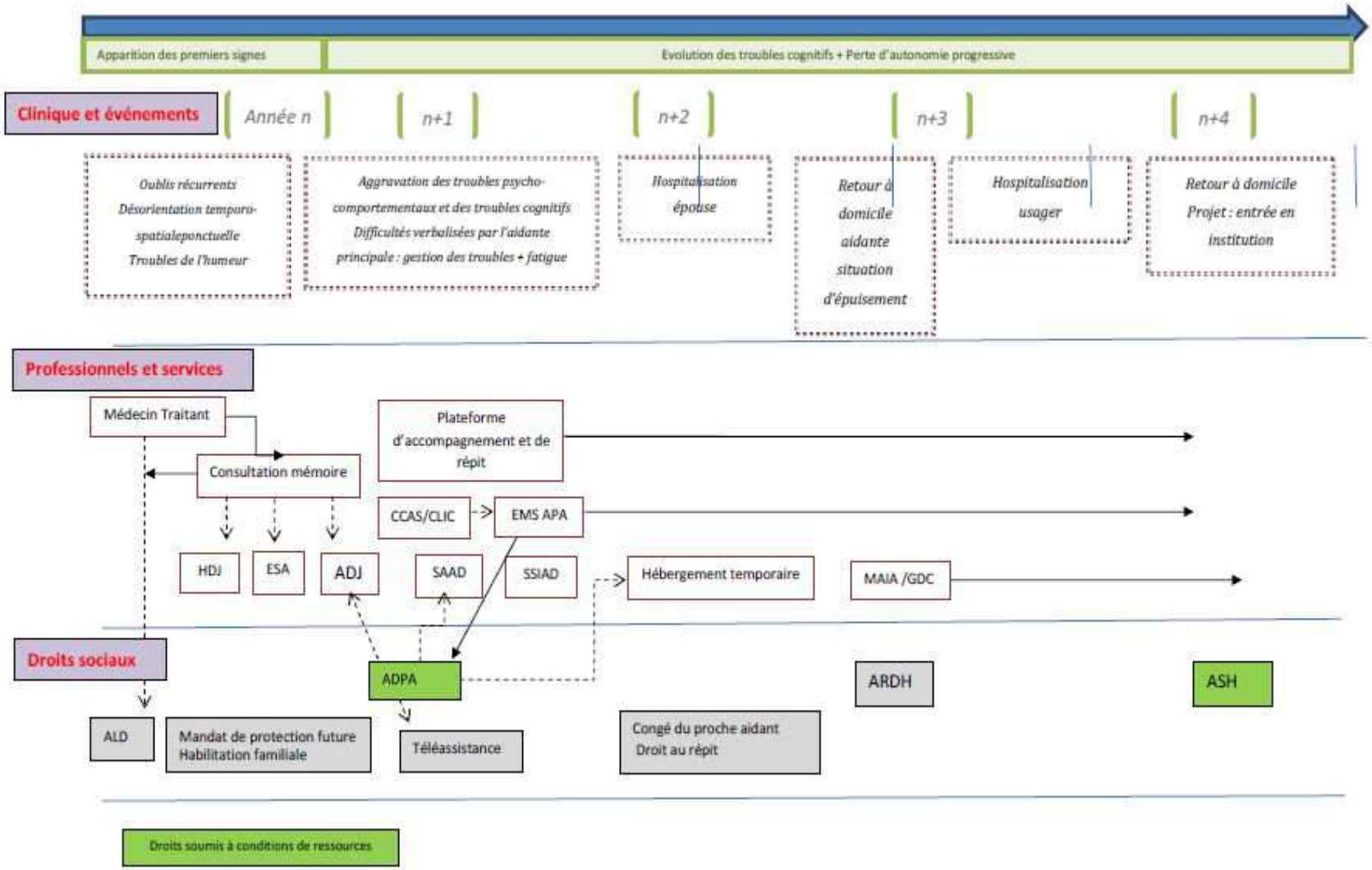

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

1.3 Projet de référentiel des droits

Situation à ce jour :

- Choix d'un document présentant de façon synthétique l'ensemble des droits (50)
- Travail pour évoluer vers un document dématérialisé avec renvoi vers informations officielles et formulaires disponibles en ligne
- Sensibilisation sur les spécificités du département
- Objectif de produire un document plus synthétique d'aide à l'orientation + organisation des principaux droits.

- Hypothèses de travail avec la CNSA sur utilisation de ce travail dans un cadre national

+ Compagnie des Aidants pour adaptation outil à destination des aidants auprès des PA.

Prochain GT n°8 le 19 mars 2019 pour validation de la dynamique
et organisation **phase test**

2. Suivre/Participer

- ✓ Convergence des dispositifs d'appui à la coordination : quelles attentes des acteurs ?
- ✓ Filière Gériatrique portée par l'Hôpital de Montreuil
  - ✓ Lancement de la formation « Repér'âge »
  - ✓ Lancement d'une dynamique de travail sur la question « quelles réponses aux urgences chez la personne âgée »?
- ✓ Déploiement du site maillage93.org
- ✓ Point d'information sur les CPTS

2.1 Projet de convergence des dispositifs d'appui

(éléments de présentation retravaillés à partir d'un support de l'ARS Ile de France utilisé en Novembre 2018 aux Journées Nationales MAIA)

MA SANTÉ 2022
UN ENGAGEMENT COLLECTIF

17. Fusion de l'ensemble des dispositifs d'appui à la coordination des cas complexes au sein de plateformes territoriales d'appui (PTA) placées au service du réseau territorial de proximité (CPTS et Hôpitaux de proximité).

Stratégie nationale de santé 2018-2022

- **Simplifier et faire converger** les dispositifs d'appui à la coordination territoriale, qui ont pour objet de faciliter le parcours des personnes en situation complexe (« MAIA », « PTA », « PAERPA », réseaux), afin de les rendre plus lisibles et compréhensibles pour les professionnels de santé et les usagers

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ 2018-2022

Axe 1 : promouvoir et améliorer l'organisation en parcours des prises en charge en santé sur les territoires

Offrir des dispositifs d'appui aux parcours complexes

2.1 Projet de convergence des dispositifs d'appui Les principes en Ile de France (1/2)

Objectif : Mise en place sur un territoire d'une **organisation d'appui unique tout âge - toute pathologie** pour les patients en situation complexe.

Les principes en IDF :

- Regroupement des dispositifs avec à terme, une fusion en une seule entité « DAC » = dispositif d'appui à la coordination
- Une organisation d'appui dans chaque territoire de coordination (entre 20 et 25 en IDF)
- S'appuyer sur les 3 grandes missions du décret « fonctions d'appui » :
  1/ l'information et l'orientation des professionnels
  2/ l'appui à l'organisation des parcours complexes
  3/ le soutien aux pratiques et initiatives professionnelles, en s'appuyant notamment sur le travail d'intégration porté par la méthode MAIA
- S' appuyer sur le déploiement du projet e-parcours

Différents niveaux d'appuis

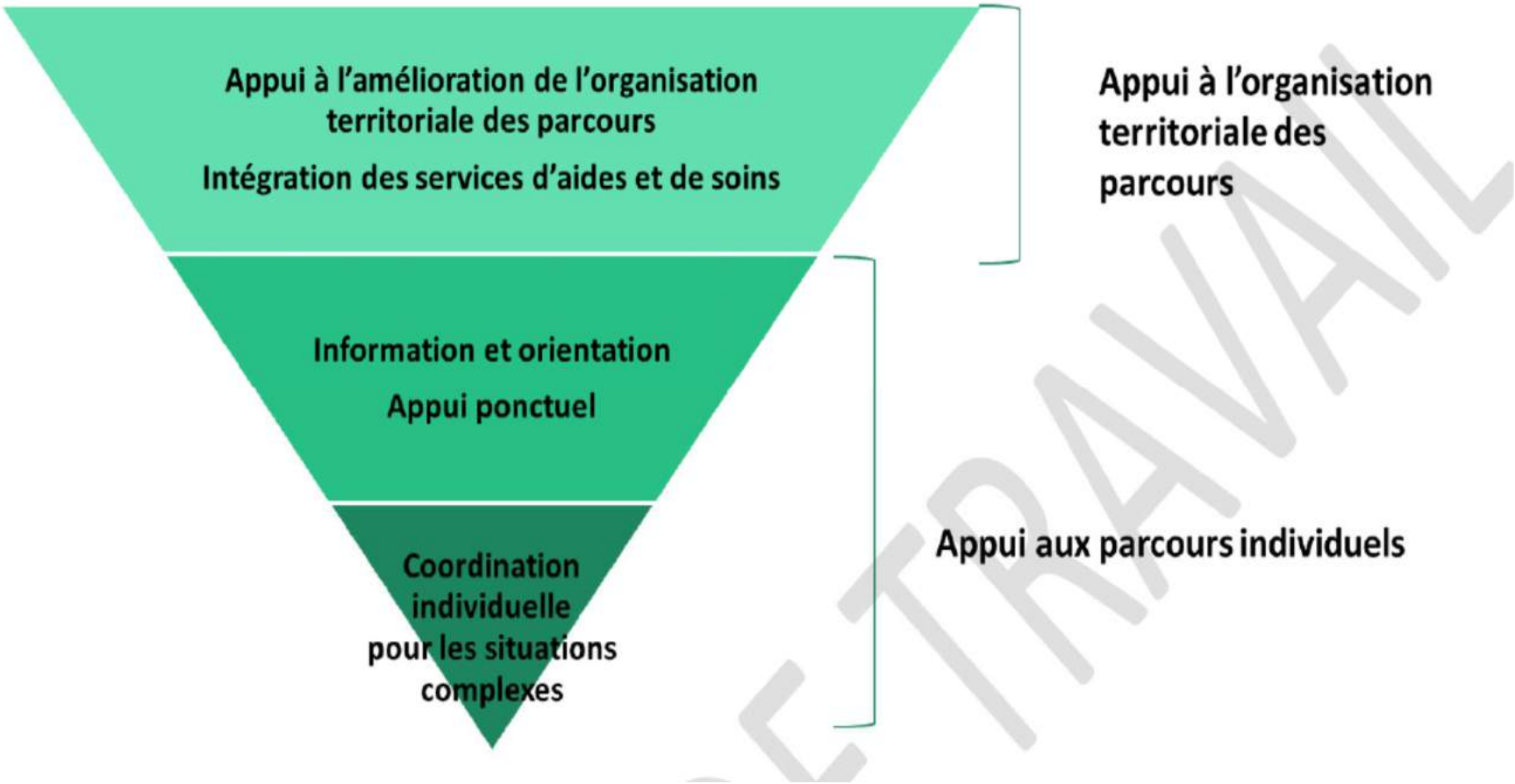

TRAVAIL

Schéma en cours d'élaboration

Groupes de travail régionaux → ARS/Réseaux/CLIC/MAIA

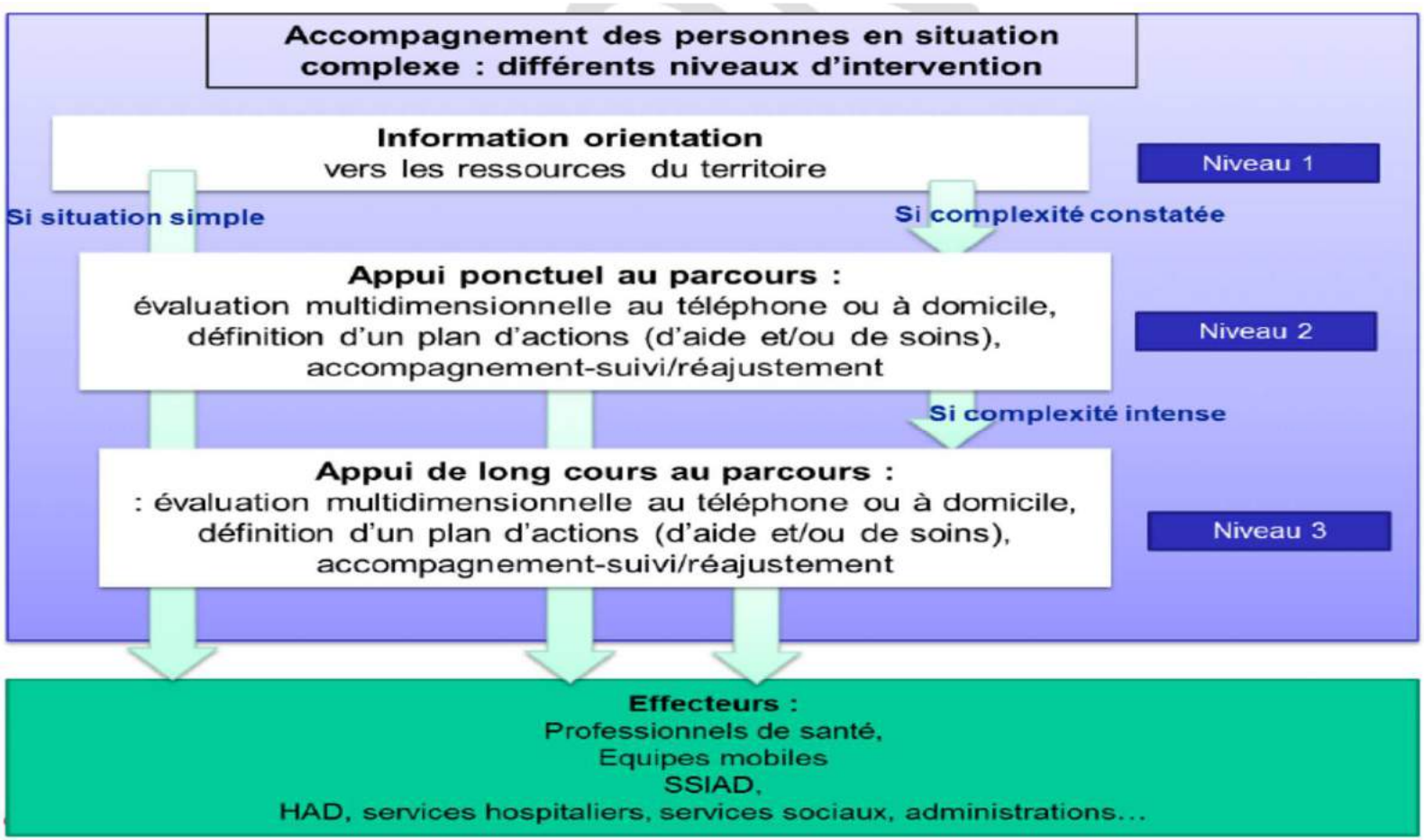

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

Discussion :

Concernant l'évolution de l'appui à la coordination sur le territoire, quel(le)s sont :

- Vos remarques?
- Vos réserves?
- Vos attentes?
- Vos espoirs?

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

2.2 Déploiement de la formation « Repér'âge » dans le cadre de la Filière Gériatrique portée par l'Hôpital de Montreuil

TITRE	INTERVENANTS PRESSENTIS	DATES Mardi de 14h00 / 17h00
Mauvaise nutrition, dénutrition et déshydratation	Dr Joyce SIBONY-PRAT Gériatre Mme Laura SILVESTRE Diététicienne	❑ Le **15 Janvier 2019**
Chutes	Mrs MK, Mme Marielle LEDORE Cadre de Santé	❑ **Le 19 Février 2019**
Risques liés à la prise de médicaments	Dr Véronique LECANTE Dr Frédéric TACCO Pharmaciens	❑ **Le 26 Mars 2019**
Souffrance physique	Mme Patricia TERRACHER DSAP et CLUD	❑ **Le 16 Avril 2019**
Souffrance psychique	Dr Patrice PECOT Psychiatre	❑ **Le 21 Mai 2019**
Troubles du comportement et troubles cognitifs	Mme Charlène SIMOES et Mme Céline DERDEYN Neuropsychologues	❑ **Le 18 Juin 2019**
Risque sur la santé des aidants	Mme Nadine COHEN-ZERBIB Directrice centre d'accueil de jour Les Rives et Mme Annie LUDINARD Coordinatrice Le Relais des Aidants	❑ **Le 02 Juillet 2019**
	Co-animation sur les 7 dates : Pilote Maia 93 Sud-Ouest	

Groupement Hospitalier de Territoire
Grand Paris Nord-Est
Aulnay-sous-Bois - Le Raincy-Montfermeil - Montreuil

Centre hospitalier intercommunal André Grégoire

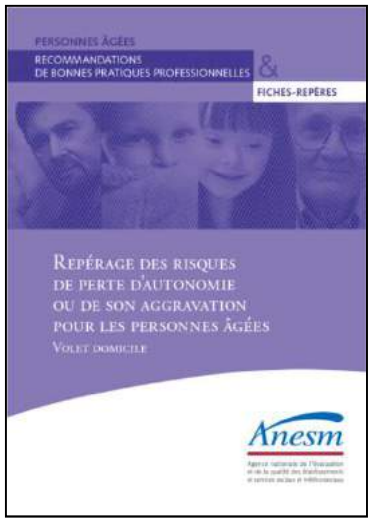

MAIA Seine-Saint-Denis Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

2.2

Formation Reper'Âge :
Module N°1 « Nutrition » 15 janvier 2019
Animée par les diététiciennes du CHI Montreuil

23 participants, Satisfaction à 92%

- Savoirs et acquis professionnellement utilisables : 83%
- Amélioration de l'accompagnement des personnes âgées, coordination des partenaires : 79%
- Temps accordé aux débats, rythme et échanges entre partenaires : 83%

Points forts +

- Accueil
- Intervenants
- Animation
- Support de présentation
- Diversité des professionnels
- Documentation remise

Points faibles -

- Quelques répétitions
- Étude de cas concrète pour introduire l'atelier
- Manque de temps d'échanges entre partenaires

MAIA Seine-Saint-Denis Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

2.2

Formation Reper'Âge :
Module N°2 « Les chutes » 19 février 2019
Animée par des kinés et la cadre de santé de gériatrie du CHIM

30 participants, Satisfaction à 69%

- Savoirs et acquis professionnellement utilisables : 62%
- Amélioration de l'accompagnement des personnes âgées, coordination des partenaires : 73%
- Temps accordé aux débats, rythme et échanges entre partenaires : 69%

Points forts +

- Accueil
- Intervenants
- Pédagogie
- Conseils d'aménagement pour la prévention des chutes au domicile

Points faibles -

- Trop technique
- Trop éloignée des établissements non médicalisés
- Difficile a mettre en pratique au domicile (les kinés ne se déplacent plus)

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

2.2 Filière gériatrique du CHI de Montreuil : dynamique de travail en 2019

Sur la base du questionnaire adressé aux partenaires de la filière et aux échanges lors de la réunion du 29 Novembre 2018, un axe de travail autour de la question :

« Quelles réponses aux urgences chez la personne âgée? »

a été mis en avant pour l'année à venir.

Groupement Hospitalier de Territoire
Grand Paris Nord-Est
Aulnay-sous-Bois - Le Raincy-Montfermeil - Montreuil

Dans cette dynamique, la prochaine réunion de filière aura le plaisir d'accueillir le Dr Hocine SAAL, Chef de Service des Urgences du CHIM.

Centre hospitalier intercommunal André Grégoire

Date : le Mercredi 3 Avril 2019 à 14h00

Lieu : CHI de Montreuil (salle à confirmer)

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

Lancement du site MAILLAGE 93

2.3 **https://maillage93.sante-idf.fr**

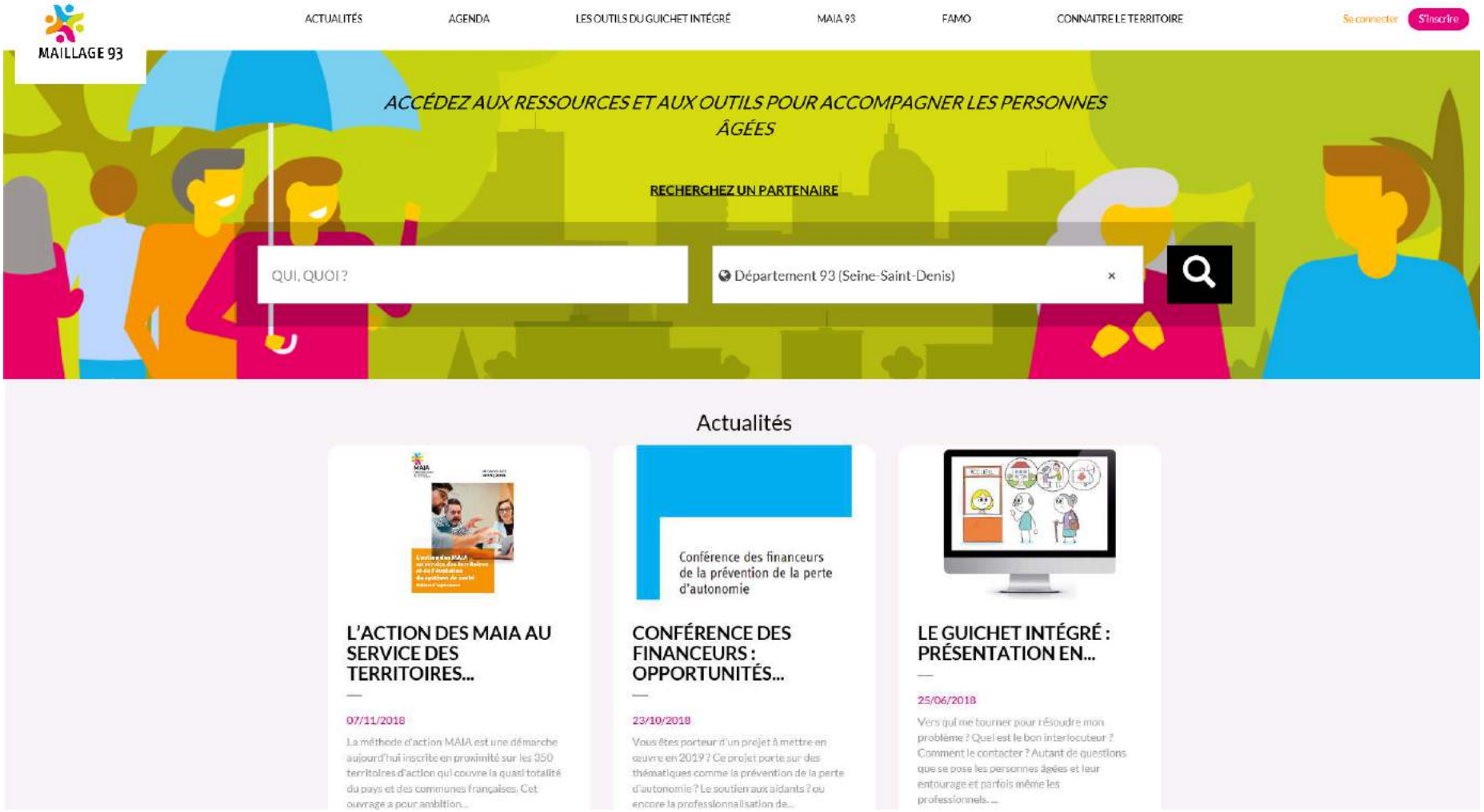

Démarche régionale

2.3 Un site dédié aux professionnels = qui nécessite la création d'un compte

Se connecter

S'inscrire ou Créer son compte

- S'inscrire / Créer son compte
  - Complétez le formulaire (Indiquez si vous disposez déjà d'un compte ENRS : Espace Numérique Régional de Santé)
- Vous êtes averti par mail que votre compte est en attente de validation par l'administrateur
- Une fois votre compte Validé, vous pourrez vous connecter.

Pour accéder au site vous devez au préalable confirmer votre compte ENRS (en cliquant sur le lien que vous avez reçu par mail)

sesan
SERVICE NUMÉRIQUE DE SANTÉ

2.3 Focus sur l'outil MAILLAGE ROR-IF

www.maillage93.sante-idf.fr

2.3 Présentation lors de la prochaine TCT le 4 Juin 2019 de l'évolution du système d'information du parcours patient

Invitée : Pauline NOVIS, chargée de projet au GCS Sesan

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

2.4 Point d'information sur les CPTS

Communauté professionnelle territoriale de santé - CPTS / L1434-12 CSP (article 65 Loi de santé)

Afin d'assurer une meilleure coordination de leur action et ainsi concourir à la structuration des parcours de santé mentionnés à l'article L. 1411-1 et à la réalisation des objectifs du projet régional de santé mentionné à l'article L. 1434-1, des professionnels de santé peuvent décider de se constituer en communauté professionnelle territoriale de santé.

La communauté professionnelle territoriale de santé **est composée de professionnels de santé regroupés, le cas échéant, sous la forme d'une ou de plusieurs équipes de soins primaires, d'acteurs assurant des soins de premier ou de deuxième recours**, définis, respectivement, aux articles L. 1411-11 et L. 1411-12 **et d'acteurs médico-sociaux et sociaux** concourant à la réalisation des objectifs du projet régional de santé.

Les membres de la communauté professionnelle territoriale de santé formalisent, à cet effet, un projet de santé, qu'ils transmettent à l'agence régionale de santé. Le projet de santé précise en particulier le territoire d'action de la communauté professionnelle territoriale de santé. (…)

2.4 Point d'information sur les CPTS

Plan Ma Santé 2022

L'axe « Améliorer l'organisation des soins de proximité » précise qu' « *une organisation des professionnels de santé de ville rénovée et plus collective constitue la condition première pour mettre en place des organisations de soins de proximité, faire travailler ensemble la ville, l'hôpital et le médico-social, et ainsi faciliter l'accès aux soins et améliorer leur qualité. (…)*

Cet exercice coordonné signifie qu'à l'échelle d'un territoire (entre 20 000 et de plus de 100 000 habitants), l'ensemble des professionnels de santé doivent s'organiser pour :

- ✓ *garantir l'accès à un médecin traitant,*
- ✓ *organiser une réponse aux urgences qui relèvent des soins de ville,*
- ✓ *proposer plus d'actions de prévention,*
- ✓ *favoriser le maintien à domicile des personnes âgées*
- ✓ *mieux coopérer entre médecins de toutes spécialités, notamment autour des pathologies chroniques.*

2.4 Plan Ma Santé 2022 : les CPTS sont citées dans 6 des 54 mesures.

9. Déploiement de 1000 Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) pour mailler le territoire national à l'horizon 2022. Une **stratégie nationale de déploiement** sera arrêtée d'ici fin 2018 et une négociation conventionnelle sera engagée dès 2019 pour donner un cadre pérenne de financement aux CPTS.

10. **Soutien financier** au développement des assistants médicaux auprès des médecins libéraux à condition que ces derniers exercent en groupe, s'inscrivent dans un exercice coordonné ou une CPTS et s'engagent sur un bénéfice mesurable pour la population en matière d'accès aux soins (augmentation patientèle, réduction des délais de RDV…), dans le but de libérer du temps médical et de permettre aux médecins de se concentrer sur les soins.

11. Prioriser les financements futurs et dispositifs d'accompagnement (dont assistant médical) vers les professionnels exerçant en CPTS ou autres structures d'exercice coordonné (équipes de soins primaires, MSP, centres de santé) et **conditionner une part des financements conventionnels** déjà existants d'ici 3 ans au fait d'exercer au sein d'une CPTS ou de structures coordonnées ; (…)

14. Mise à disposition d'un **bouquet de services numériques intégrés** pour les professionnels de santé, CPTS, acteurs de proximité

17. Fusion de l'ensemble des dispositifs d'appui à la coordination des cas complexes au sein de **plateformes territoriales d'appui (PTA) placées au service du réseau territorial de proximité (CPTS** et Hôpitaux de proximité).

26. **Obligation de mettre en œuvre les projets territoriaux de santé mentale (PTSM)** sur les territoires d'ici juillet 2020, en organisant le lien avec les soins de premier recours via le réseau territorial de proximité porté par les CPTS et les hôpitaux de proximité.

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

2.4 CPTS et territoire 93 Sud-Ouest

A ce jour, deux CPTS en cours de réflexion et/ou de structuration :

- CPTS « 2B » sur les communes de Bobigny et Bondy
- CPTS Pantin (première réunion d'information en Février 2019) → notion d'un axe de travail autour du « maintien à domicile »

Les CPTS : une organisation (en cours de révision sur les plans réglementaire et conventionnel) des acteurs d'un territoire, porteur d'un projet de santé au service, notamment, de la mise en œuvre de parcours de soins coordonnés.

Merci de bien vouloir informer le pilote MAIA et les acteurs de vos territoires des projets émergeants !

3. Valider

- ✓ Calendrier des tables de concertation tactique 2019
- ✓ Autres dates à retenir
- ✓ Selon le temps restant, tour de table « Perspectives 2019»

CALENDRIER 2019 TCT et filière CHI Montreuil

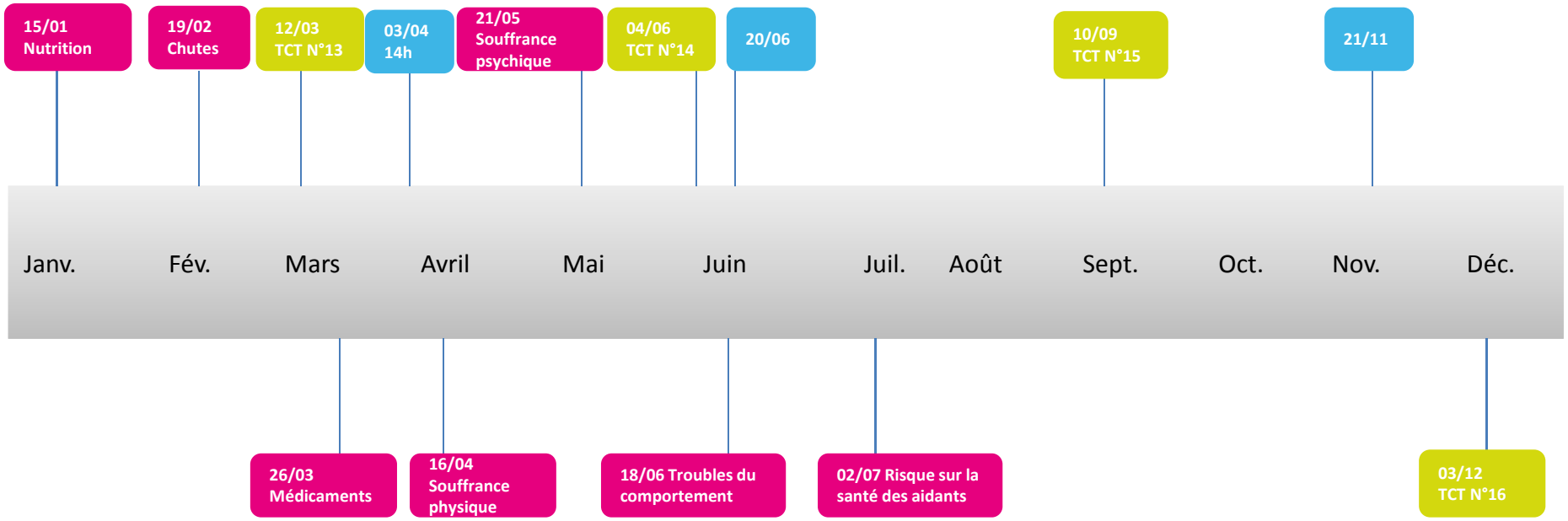

Formation Reper'âge, co-organisée MAIA et CHI Montreuil : les mardis de 14h à 17h

Réunions filière gériatrique CHI Montreuil : les jeudis à 14h30

Table de Concertation Tactique : les mardis de 14h à 17h

NB : d'autres évènements sont ou seront programmés en 2019, pour toute information n'hésitez pas à nous contacter

adminsudouest@maia93.org pilotesudouest@maia93.org Tel. 06 99 33 98 57

Quelques autres dates et événements à venir…

- ✓ **MAIA / Départemental**

19 Mars : GT n°8 Référentiel des droits

- ✓ **Santé mentale / Départemental**

25 Mars : réunion de lancement du Projet Territorial de Santé Mentale

- ✓ **Conseil Départemental**

2 Avril : réunion de concertation CD93 Schéma Autonomie / Bassin Sud-Ouest

- ✓ **MAIA Territoire Sud-Ouest**

11 Avril : GR Coordination gérontologique communale

MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

4 outils à votre disposition pour accueillir et orienter les personnes âgées

Accompagner une personne âgée en perte d'autonomie et ses proches, les aider à s'orienter dans un parcours de soins et de vie peut être facilité par l'utilisation d'outils MAIA, construits par les professionnels du territoire.

! Un guide juridique de l'échange et du partage d'informations est à disposition des équipes et professionnels souhaitant mieux comprendre le cadre que la loi de modernisation du système de santé a fait évoluer en 2016.

1 ANALYSER LES BESOINS DE LA PERSONNE : LE FORMULAIRE DE LIAISON INTERSERVICES

Le Formulaire de liaison interservices FAMO (ou Formulaire d'Analyse Multidimensionnelle et d'Orientation) permet de partager les éléments de vigilance perçus lors de l'échange d'accueil avec un professionnel en vue d'engager un accompagnement.
Le FAMO a été construit par les acteurs du territoire pour faciliter la prise de contact et l'échange sur la situation. Outil harmonisé au niveau régional, le FAMO remplace la fiche PEGUI de Seine-Saint-Denis. En 2018, il sera possible de compléter le FAMO en ligne et de le transmettre de façon sécurisée.

2 CONNAÎTRE LES MISSIONS DE CHACUN : LE RÉFÉRENTIEL

Le référentiel des missions différenciées a pour fonction de décrire l'ensemble des acteurs intervenant auprès de la population âgée, en un seul et même objet, qui se veut à la fois complet, concis et pratique.
Destiné aux professionnels, il doit permettre de connaître l'offre du territoire en trouvant rapidement la définition et le cadre d'intervention d'une structure.
Chaque fiche, construite sur un même modèle, décrit un type destructure ou de professionnel.

3 TROUVER LA STRUCTURE ADAPTÉE : WWW.MAIA93.ORG ANNUAIRE PROFESSIONNEL

L'annuaire recense l'ensemble des établissements et services pouvant être contactés pour participer aux soins ou à l'aide des personnes âgées. Il évoluera dans le courant de l'année 2018 vers une solution régionale.
www.maillage93.sante-idf.fr

4 COMPRENDRE L'ORGANISATION DE L'OFFRE ET SES LIMITES : L'ATLAS

En complément de ces outils, cet Atlas, nourri des échanges avec des centaines d'acteurs, permet de mieux comprendre les enjeux de l'organisation, les points de vigilance, les mécanismes de rupture dans les parcours et les perspectives actuelles.
En complément de la cartographie, cet Atlas a également pour objectif de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de chacun des acteurs.

+ Des programmes de sensibilisation/formation MAIA sont organisés par territoire pour mettre en œuvre ces guichets intégrés en charge de l'accueil du public, de son information, de son orientation vers les ressources adaptées et/ou de la coordination des acteurs.

+ Libérale, salarié.e : engagez-vous ! Une charte est à votre disposition pour poser les principes et acter votre engagement dans ce guichet intégré, facteur d'accompagnements adaptés pour les personnes âgées.

POUR EN SAVOIR PLUS

BaoHoa DANG, Pilote MAIA 93 Nord
pilotenord@maia93.org

Vincent KAUFMANN, Pilote MAIA 93 Sud-Ouest
pilotesudouest@maia93.org

Julie TALIBON, Pilote de la MAIA 93 Sud-Est
pilotesudest@maia93.org

MAIA Seine-Saint-Denis

POUR LES PROCHAINES TABLES TACTIQUES en 2019 :

Avez-vous des propositions de sujets à mettre à l'ordre du jour ?

Des lieux de réunion à proposer pour Septembre et Décembre ?

CNSA
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

ars
Agence Régionale de Santé Île-de-France

MAIA
Seine-Saint-Denis Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

TABLE TACTIQUE n°13

12 Mars 2019

EHPAD Les Murs à Pêches

Montreuil

14h00 / 17h00

Merci pour votre participation.

pilotesudouest@maia93.org

06 99 33 98 57

CNSA
Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

ars
Agence Régionale de Santé Île-de-France

Fondation Santé Service
Accompagne et soigne à domicile

MAIA
Seine-Saint-Denis Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées